



LE PETIT KOLDOIS

CITOYENNETÉ AU SÉNÉGAL : FONDEMENTS, ENJEUX ET PERSPECTIVES

INTRODUCTION

La citoyenneté est un concept fondamental qui définit l'appartenance d'un individu à une nation, lui conférant à la fois des droits et des devoirs. Elle repose sur des valeurs d'égalité, de participation et de responsabilité au sein de la société.

Au Sénégal, pays démocratique et républicain, la citoyenneté est garantie par la Constitution et encadrée par divers textes législatifs et réglementaires. Toutefois, plusieurs défis subsistent, notamment la participation politique des citoyens, l'éducation civique et la gestion de l'état civil.

Ce cours explore les fondements juridiques et institutionnels de la citoyenneté au Sénégal, ses droits et devoirs, les enjeux actuels ainsi que les défis à relever pour une participation citoyenne plus active et responsable.

1. DÉFINITION ET FONDEMENTS JURIDIQUES DE LA CITOYENNETÉ AU SÉNÉGAL

1.1. Définition de citoyenneté

La citoyenneté désigne l'appartenance d'un individu à une communauté politique, généralement un État, qui lui accorde des droits et lui impose des devoirs. Elle implique une participation à la vie publique et le respect des institutions.

1.2. La citoyenneté dans le cadre juridique sénégalais

La citoyenneté sénégalaise est régie par :

- **La Constitution du 22 janvier 2001** , qui affirme les principes de l'État de droit, de la démocratie et de l'égalité entre citoyens.
- **Le Code de la nationalité sénégalaise** , qui définit les conditions d'acquisition et de perte de la nationalité.

+221 785631050
www.reseauscolaire.com



- **Le Code électoral** , qui encadre les modalités de participation politique des citoyens.

1.3. Modes d'acquisition de la nationalité sénégalaise

L'acquisition de la citoyenneté sénégalaise peut se faire de plusieurs manières :

1. **Par la naissance** : toute personne née d'un parent sénégalais est automatiquement sénégalaise.
2. **Par la naturalisation** : un étranger peut devenir citoyen sénégalais après un certain temps de résidence et sous conditions.
3. **Par le mariage** : une femme étrangère mariée à un Sénégalais peut obtenir la nationalité sénégalaise après quelques années de mariage.

2. LES DROITS ET DEVOIRS DU CITOYEN SÉNÉGALAIS

2.1. Les droits des citoyens sénégalais

Les citoyens sénégalais bénéficient de plusieurs droits garantis par la Constitution et les conventions internationales ratifiées par le Sénégal.

2.1.1. Droits civils et politiques

- **Liberté d'expression** (article 8 de la Constitution).
- **Droit de vote et d'éligibilité** (Article 3 de la Constitution).
- **Droit à un procès équitable** (article 9 de la Constitution).

2.1.2. Droits économiques et sociaux

- **Droit à l'éducation** : l'enseignement primaire est gratuit et obligatoire (Article 22 de la Constitution).
- **Droit à la santé** : accès aux soins de santé (Programme de Couverture Maladie Universelle - CMU).
- **Droit au travail** : accès à un emploi sans discrimination.

2.1.3. Droits culturels



LE PETIT KOLDOIS

- **Promotion des langues nationales** (article 1 de la Constitution).
- **Protection du patrimoine culturel** (lois sur le patrimoine et les musées).

2.2. Les devoirs des citoyens

À ces droits correspondant des devoirs fondamentaux :

- **Respect des lois et des institutions** : tout citoyen doit respecter les textes en vigueur.
- **Participation à la vie politique et sociale** : voter, s'impliquer dans la vie communautaire.
- **Respect des autres citoyens et du bien commun** : tolérance, solidarité.
- **Païement des impôts** : contribuer aux finances publiques pour le développement du pays.

3. ENJEUX DE LA CITOYENNETÉ AU SÉNÉGAL

3.1. L'engagement civique et la participation politique

Malgré un cadre démocratique, l'engagement des citoyens dans la vie politique reste limité, notamment chez les jeunes.

- **Taux de participation électorale** : lors des élections présidentielles de 2024, le taux de participation était de **65,2 %** (source : Commission Électorale Nationale Autonome - CENA).
- **Problème d'abstention** : désintérêt des jeunes pour les élections.
- **Défi du vote des femmes** : besoin d'une meilleure représentation féminine en politique.

3.2. L'éducation à la citoyenneté

L'éducation civique est essentielle pour inculquer les valeurs de démocratie et de responsabilité.

- **Inclusion de l'éducation civique dans les programmes scolaires** (Programme du ministère de l'Éducation nationale).



LE PETIT KOLDOIS

- **Initiatives de sensibilisation des jeunes** : organismes comme "Y'en a marre" encourageant la participation citoyenne.

3.3. L'inclusion sociale et les inégalités

- **Disparités entre zones urbaines et rurales** : accès limité aux services publics en zone rurale.
- **Problème d'enregistrement à l'état civil** : 23 % des enfants de moins de 5 ans ne sont pas enregistrés (source : ANSD, 2024).

4. DÉFIS DE LA CITOYENNETÉ AU SÉNÉGAL

4.1. Modernisation de l'état civil

L'absence de documents d'identité prive certains citoyens de leurs droits fondamentaux.

- **Numérisation des services de l'état civil** pour faciliter l'accès aux documents.

4.2. Défi de la citoyenneté numérique

- **Prolifération des fausses nouvelles** : impact négatif sur la démocratie.
- **Besoin de régulation des réseaux sociaux** pour éviter la désinformation.

4.3. Faible implication de la jeunesse

- **Manque d'intérêt pour la politique** : besoin de réformes pour favoriser l'engagement des jeunes.

5. PERSPECTIVES POUR UNE MEILLEURE CITOYENNETÉ

5.1. Renforcer l'éducation civique

- Intégrer des cours obligatoires d'éducation citoyenne à tous les niveaux scolaires.
- Sensibiliser à la responsabilité sociale et politique.



5.2. Accélérer la modernisation de l'état civil

- Déploiement de plateformes numériques pour l'enregistrement des citoyens.
- Objectif : **enregistrement universel d'ici 2030** (source : Ministère de la Justice).

5.3. Encourager la participation citoyenne

- Encourager les jeunes et les femmes à s'impliquer en politique.
- Promotion des associations citoyennes pour des actions locales.

CONCLUSION

La citoyenneté au Sénégal repose sur un équilibre entre droits et devoirs, garantissant une société démocratique et inclusive. Malgré des avancées notables, plusieurs défis subsistent, notamment la participation politique, l'accès à l'état civil et la citoyenneté numérique. Pour améliorer la participation citoyenne, il est essentiel de renforcer l'éducation civique, de moderniser l'administration et d'encourager l'implication de tous les citoyens dans la vie publique. Une citoyenneté active et responsable est un moteur essentiel pour le développement durable du Sénégal.